



PREAVIS MUNICIPAL N° 07/2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions légales

- de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, art. 93.a,
- du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979, art.32,
- du Règlement du Conseil communal de Trélex du 18 août 2014, art. 93

La Municipalité vous soumet les comptes de la Commune pour l'année 2020.

Préambule

Cette année 2020 a été chamboulée par le COVID19 qui a eu une certaine incidence sur nos comptes. Les revenus de la Commune totalisent CHF 13'751'870.- contre des charges de CHF 13'535'383.- faisant ressortir un excédent de revenu de CHF 216'486.- après amortissements et prélèvements et attributions sur les fonds de réserve, alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de charges de CHF 550'889.-.

Comptes 2020

Rubrique	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1-Administration Générale	935'379	149'489	1'078'880	98'000	928'664	95'611
2-Finances	3'974'262	8'995'486	3'355'851	10'111'446	3'050'322	8'901'764
3-Domains et bâtiments	844'013	1'299'958	922'155	1'598'930	932'455	1'422'912
4-Travaux	993'895	507'249	1'042'575	414'700	1'153'827	627'650
5-Instruction publique	756'591	94	834'430	0	787'596	1'207
6-Police	447'632	74'728	460'991	5'760	408'026	5'988
7-Sécurité sociale	5'146'972	2'288'229	5'084'843	0	3'834'159	9'145
8-Services industriels	436'638	436'638	440'200	440'200	413'765	413'765
Total	13'535'383	13'751'870	13'219'925	12'669'036	11'508'814	11'478'042
Excédent		216'486	550'889		30'772	

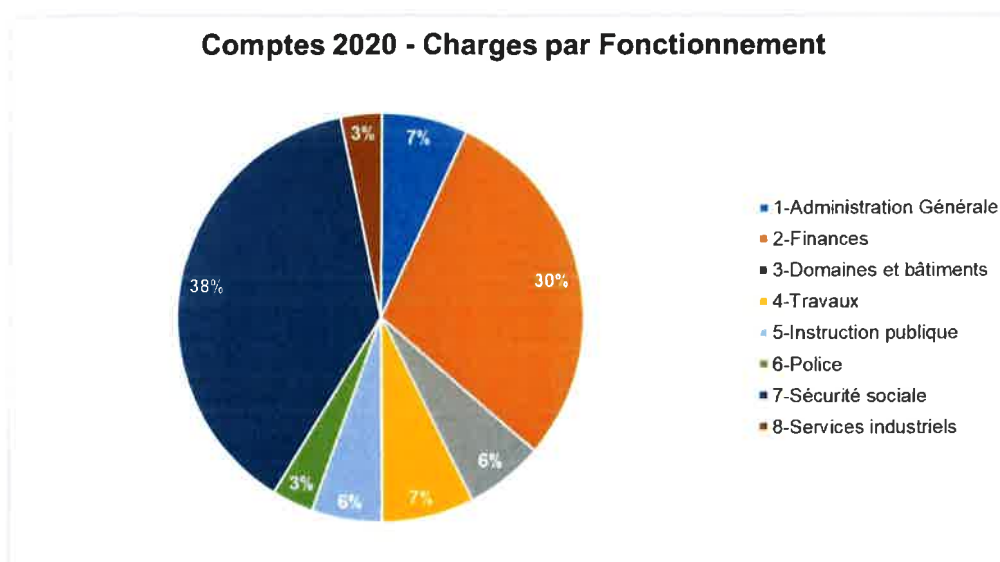
Pour l'exercice 2020, le ratio des charges sous contrôle direct de la Municipalité est d'environ 30%, le solde étant reversé au Canton ou dans le cadre de nos intercommunalités. Les rentrées fiscales quant à elles représentent environ 73% de la totalité de nos revenus, si nous ne prenons pas en compte le retour du Canton concernant les acomptes péréquatifs.



Les présents comptes sont basés sur :

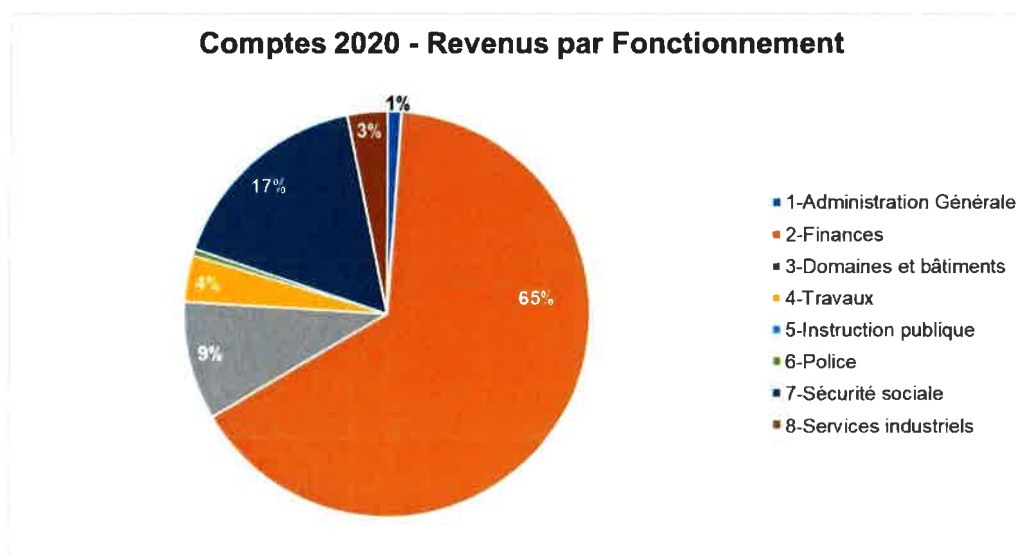
- Le nombre d'habitants au 31 décembre 2020 à 1445
- Les décomptes péréquatifs provisoires 2020 basés sur les rentrées d'impôts 2020
- Les participations intercommunales 2020 validées par leurs conseils respectifs

Comptes 2020-Classification par Fonctionnement



80% des charges de fonctionnement de CHF 13,5 Mio sont expliquées par les éléments suivants:

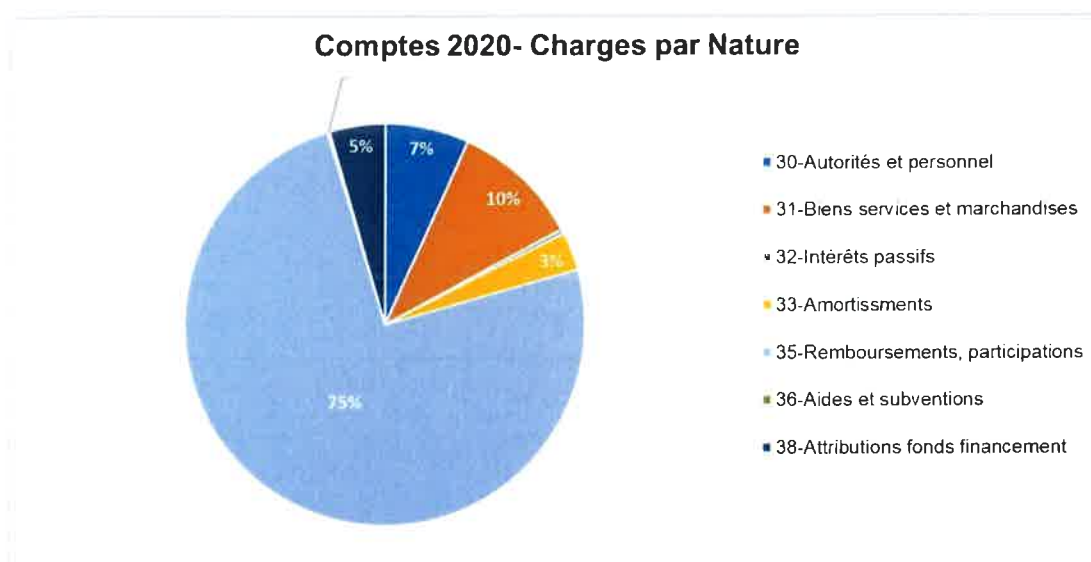
- | | |
|--|-------------|
| - Facture sociale (rubrique Sécurité sociale) | CHF 4,8 Mio |
| - Péréquation horizontale (rubrique Finances) | CHF 3,3 Mio |
| - Administration, Municipalité et Conseil (rubrique Admin. Générale) | CHF 0,9 Mio |
| - Entretien des routes, déchetterie et égouts (rubrique Travaux) | CHF 1,0 Mio |
| - AISGE (rubrique Instruction publique) | CHF 0,8 Mio |



88% des revenus de fonctionnement de CHF 13,8 Mio sont expliqués par éléments suivants:

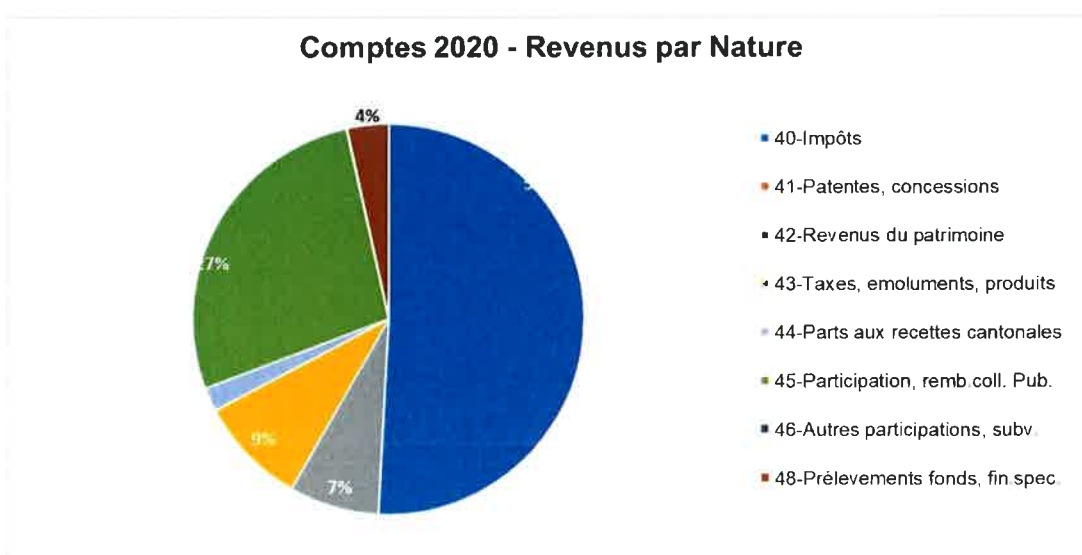
- | | |
|--|-------------|
| - Impôts (rubrique Finances) | CHF 7,6 Mio |
| - Retour du Canton selon décompte définitif (rubriques Finances, Sécurités sociales, Police) | CHF 3,4 Mio |
| - Revenus des bâtiments communaux (rubrique Domaines et bâtiments) | CHF 0,9 Mio |
| - Revenus de la gravière (rubrique Domaines et bâtiments) | CHF 0,2 Mio |

Comptes 2020-Classification par Nature



85% des charges par nature de CHF 13,5 Mio sont expliquées par les éléments suivants:

- Facture sociale (rubrique Remboursements, participations)	CHF 4,9 Mio
- Péréquation horizontale (rubrique Remboursements, participations)	CHF 3,3 Mio
- Réforme policière (rubrique Remboursements, participations)	CHF 0,3 Mio
- Autorités et personnel	CHF 0,9 Mio
- Biens, Services, Marchandises	CHF 1,4 Mio
- AISGE	CHF 0,7 Mio



93% des revenus par nature de CHF13,8 Mio sont composés par les éléments suivants :

- Impôts	CHF 6,9 Mio
- Participation, remboursement collectivité public	CHF 3,7 Mio
- Taxes, émoluments et produits	CHF 1,2 Mio
- Revenu du patrimoine	CHF 1,0 Mio

Administration générale

Cette rubrique comprend les dépenses du Conseil Communal, de la Municipalité, de l'ensemble du personnel de la commune et de l'administration. Les comptes 2020 sont inférieurs aux montants budgétisés. Cette baisse est principalement expliquée par une diminution des vacances ainsi que des frais de réceptions et manifestations. En effet, cette année particulière avec la visite du COVID19 a fait drastiquement baisser les événements festifs ainsi qu'un certain nombre de séances.

Finances

Les recettes fiscales ont été moins élevées que prévues avec des acomptes cantonaux (facture sociale, péréquation horizontale, etc.) basés sur les impôts 2018 importants, ce qui nous a valu un problème de liquidité. Entre l'acompte et le décompte final de la péréquation 2020, l'écart s'avère important et le retour du Canton s'est monté à CHF 3.4 Mio, ce qui a amélioré considérablement nos comptes.

Dans le courant de l'année, nous avons prélevé dans le fond de réserve pour débiteurs, une défalcation 2020 de CHF 64'315.45 et une défalcation antérieur à 2020 de CHF 342'000.-. Afin de réapprovisionner ce fond, nous avons profité de ce résultat extraordinaire pour lui attribuer CHF 500'000.-. Ce fond de réserve est une provision pour palier à une demande de restituer des acomptes de contribuables fortunés qui verraient leur situation se modifier ou quitter notre commune.

Ainsi, le fond de réserve pour débiteurs (rubrique au bilan 9282.21) au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 765'499.48.

A noter que la provision obligatoire du risque sur nos contribuables en 2020, calculée par le Canton, s'élève à CHF 230'000.-.

Terrain, forêts, gravières chalet et pâturages

Une baisse d'environ CHF 0.3 Mio de cette rubrique est expliquée par une diminution de l'extraction de la gravière. Le COVID19 a fortement perturbé le rendement de cette gravière avec l'arrêt de certains chantiers. De plus le matériel pierreux local est difficile à laver ce qui rend le prix de revient élevé par rapport à la concurrence. L'entreprise qui exploite cette gravière est en train d'installer sur leur site une étape de lavage automatisée, pour améliorer leurs marges et reprendre les activités sur notre commune.

Bâtiments communaux

Les charges de cette rubrique ont été bien maîtrisés. Les revenus sont par contre en légère diminution par rapport au budget 2020, et sont la conséquence de décomptes de chauffage pas réalisés.

Sécurité sociale

Les acomptes de la facture sociale (CHF 4.9 Mio) basés sur les rentrées fiscales 2018 (CHF 9.7 Mio) sont bien trop élevés par rapport aux rentrées fiscales réelles 2020 (CHF 7.6 Mio), ce qui nous a apporté quelques difficultés de liquidités en fin d'année. Le décompte provisoire final de la facture sociale s'est finalement résumé à CHF 2.6 Mio.

Conclusion

En dépit de cette année particulière, impactée par le COVID19, qui a déclenché des charges supplémentaires de CHF 58'019.20, la Municipalité se réjouit du résultat positif des comptes 2020. Cet exercice équilibré a notamment (au-delà de la ristourne sur la péréquation) été rendu possible par une bonne maîtrise des charges et de l'endettement.

Ces chiffres nous permettent de continuer à travailler sur nos différents projets en cours, avec sérénité.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu	le préavis municipal N° 07/2021
Entendu	le rapport de la commission des finances
Considérant que	cet objet a été porté à l'ordre du jour
Décide	d'accepter le préavis concernant le rapport sur les comptes de la Commune de Trélex pour l'année 2020
	de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion
	d'accepter le rapport de gestion 2020

Au nom de la Municipalité
Le Syndic : P. Hofmann
La Secrétaire : L. Suva



Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 23 juin 2021.

Annexes :

- Comptes par ordre administratif et tableau comparatif
- Bilans comparés
- Tableau d'investissements
- Rapport de gestion 2020